

(iii) Présence en Afrique du Sud

Le Comité a tenu des discussions préliminaires avec des représentants du Conseil des églises sud-africaines, du Congrès national africain (ANC), du Pan Africanist Congress (PAC), de la South West Africa People's Organization (SWAPO) et du Mouvement anti-apartheid.

Dans le contexte de l'intensification de la répression en Afrique du Sud en vertu de l'état d'urgence, le Comité a convenu de l'importance d'une exposition maximale des réalités à l'intérieur du pays et de la nécessité de mesures efficaces faisant pièce à la censure draconienne qui a été imposée. Il a entrepris l'étude des moyens d'informer la communauté internationale de la véritable situation en Afrique du Sud. Le Canada soumettra d'ici quelques mois au Comité une stratégie détaillée de lutte contre la censure et la propagande pratiquées par l'Afrique du Sud.

Dans le cadre des efforts de promotion de l'action contre l'apartheid déployés à travers le monde, le Comité s'est félicité de la décision, que lui a communiqué le président du Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid, de tenir plus tard cette année une conférence des parlementaires du monde.

Le 1^{er} février, le Comité a fait état auprès du ministre sud-africain des Affaires étrangères de sa vive préoccupation devant la récente confirmation des sentences de mort prononcées contre les "Six de Sharpeville". Il a exprimé l'espoir que, même s'il se faisait tard, le gouvernement de l'Afrique du Sud entendrait son appel humanitaire.

(iv) Namibie

Le Comité a réaffirmé son ferme soutien à l'accession de la Namibie à l'indépendance telle que prévue dans la résolution 435 du Conseil de sécurité. Il a rejeté une fois de plus le couplage entre la question de Namibie et l'évolution de la situation en Angola. Le Comité a convenu d'intensifier ses efforts en vue de sensibiliser la communauté internationale à la situation difficile du peuple namibien et à l'agression sud-africaine.